

Département des Pyrénées Atlantiques **Délibération du Conseil**
Arrondissement de PAU **du Centre Communal d**
Commune de LONS

Séance du mercredi 2 juillet 2025

PRÉSENTS : Mme DALÉAS, Mme ZINT, Mme LARRIBAU, Mme MAURIN,
M. BATUT, Mme VANCAUWENBERGE

ABSENTS EXCUSÉS : M. le PRÉSIDENT, Mme BLEAU-VERDIER,
Mme MAZILIÉ, Mme DARRIEUTORT

ABSENT : M. BARREIX

Délibération n° 06-02072025

OBJET : Créations d'emplois (avancements de grade 2025) et suppressions d'emplois

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc aux membres du conseil d'administration de déterminer les emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifications dans le cadre d'avancements de grade.

Pour tenir compte des besoins du CCAS, de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, Madame la Vice-Présidente propose la création des emplois ci-dessous énoncé.

Postes créés	Temps de travail	Nombre	Date
Agent social principal de 1 ^{ère} classe	25h	2	01/10/2025
Attaché principal	Temps Complet	1	01/10/2025

Afin de tenir compte des évolutions de carrières, Madame la Vice-Présidente propose la suppression des emplois ci-dessous énoncés.

Madame la Vice-Présidente indique que le Comité Social Territorial a été consulté le 16 mai 2025 et les 2 collègues (représentants des élus et représentants du personnel) ont émis des avis favorables.

Postes supprimés	Temps de travail	Nombre	Date
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	25h	2	01/10/2025
Attaché Territorial	Temps complet	1	01/10/2025

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

DÉCIDENT d'adopter les créations et suppressions de postes conformément aux tableaux ci dessus,

PRÉCISENT que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif,

Fait et délibéré à LONS, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente du CCAS


Annie DALEAS